

Il y a des maladies qui ne se voient pas. Les maladies mentales. Elles vous tombent dessus. Et vous voilà désarmés. À entrer dans un univers inconnu, chargé de conventions, de règles qui, enfin, vous l'espérez vont vous aider à faire face, à trouver des solutions pour permettre une vie quasi normale au malade.

Ça c'est le rêve.

Vient la réalité.

Il faut du temps pour comprendre. Certaines maladies apparaissent bien tard. Et vous avez passé des années avec un être cher qui fonctionnait dans la norme.

Et puis un jour, ça bascule. Et l'enfer commence.

L'enfer au quotidien. Que c'est long et difficile de réaliser que cette personne que vous aimez, ne sera plus jamais la même.

Commence alors, le parcours du combattant. La valse des spécialistes : psychologues, psychiatres. On en voit un, deux, trois, quatre....

Et rien ! Pas d'explication ! Pas d'aide !

Le patient est majeur ! Secret professionnel. L'entourage n'est pas pris en compte. Pourtant, c'est cet entourage qui gère au jour le jour la maladie.

Puis vient la crise, la grande crise. Ce moment qui met en danger, terrifie et met à mal une famille. Là, enfin, un diagnostic est posé. Il n'est donné qu'au malade. La famille n'est toujours pas informée. Mais c'est encore elle qui a en charge le quotidien.

J'ai de la chance : mon enfant m'a informée du diagnostic. Alors, je sais ! Et je peux enfin, chercher, comprendre. C'est quand même plus facile pour la vie de chaque jour. Je peux regarder mon enfant sans culpabilité.

Je découvre qu'on est : lui, comme moi, ou les autres personnes de la famille, victimes d'une maladie mentale : la schizophrénie.

Maintenant qu'on va pouvoir s'adapter, agir.

Il n'en est rien.

On est face à un combat perdu d'avance.

Voilà, il y a eu une grande crise. Mon enfant prends divers médicaments qui l'aident à contenir cette « saloperie » enfermée dans son esprit.

Mais dès qu'il arrête les soins, et il les arrête ! Tout recommence.

Alors on appelle à l'aide, encore une fois. Et là, rien. Il n'est pas en crise. Le psychiatre urgentiste renvoie tout le monde à la maison sans soin.

Et c'est l'incompréhension. On découvre qu'il faut attendre, quelque chose de grave pour qu'enfin, l'obligation de soins soit ordonnée.

Peut-être que mon enfant devrait me « larder » de coups de couteau, casser l'intérieur de ma maison, fracasser ma voiture ou celle des voisins... et j'en passe.

La notion de crise est, j'en ai l'impression, bien différente entre les spécialistes et moi, la famille.

Quel est le seuil de tolérance : le délire, l'insulte, les actes ?

Le délire, je l'ai tous les jours. L'insulte quasi vingt jours par mois. Quand aux actes...., chance pour moi, mon enfant a encore des valeurs de respect. Jusqu'à quand ?

Nous avons vécu une fois la grande crise, celle qui mène aux actes. C'est un traumatisme terrible ! Ni lui, ni moi ne l'avons oublié. Il est là, en suspend dans notre quotidien.

Alors, que faire ? Je ne veux pas attendre que la maladie prenne le dessus et mène à des actes irréversibles. Une fois, c'est déjà trop.

Et je ne comprends pas. Tous les professionnels des maladies mentales savent qu'un malade atteint de schizophrénie perd son libre arbitre. Tous savent que ses pensées sont altérées. Tous savent qu'avec des soins, ce même malade peut retrouver un équilibre et revenir à une vie sociale. Mais pour ce que j'ai entendu et pu comprendre, l'obligation de soins n'est possible qu'après ces fameux actes irréversibles.

Et ma colère est là ! Je me bat chaque jour pour que mon enfant arrive à contenir cette saleté de maladie.

Et les services de santé ne sont pas en mesure de m'aider.

Alors je reviens sur cette valeur première : perte du libre arbitre.

Oui, mon enfant n'a pas son libre arbitre. Oui, c'est un adulte. Alors, pourquoi n'y a-t-il pas, de fait, dès la pose du diagnostic, cette obligation ?

Cela éviterait aux familles cette souffrance permanente.

Cela éviterait les actes inconcevables.

Cela donnerait à la société des individus qui, bien que pensant différemment, seraient intégrés, capables de travailler (et donc utiles) et d'apporter leur contribution à la collectivité. Mon enfant, quand il n'est pas en crise, ne veut que ça.

Pour revenir aux maladies mentales, j'ai rencontré des gens qui, comme moi, vivent de près ou de loin cet enfer. Tous sont démunis. Tous se sentent abandonnés, isolés. Ce sont des souffrances enfermées dans les maisons, porte close.

Quelques exemples :

- la sœur d'une amie qui depuis trente ans souffre de troubles mentaux, diagnostic inconnu, qui n'a jamais pu travailler, qui s'est soignée en alternance (un temps oui, un temps non), qui a insulté, abîmé, détruit le cercle familial (dixit l'amie qui s'est confiée).

- une collègue de travail qui m'explique que son neveu est dans l'interdit judiciaire d'approcher sa mère. Il l'a attaquée en crise (il est schizophrène) avec une batte de base-ball. Hôpital pour la maman. Obligation de soin pour ce jeune homme. Mais comme il n'y a pas de contrôle, il ne prend plus ses médicaments. Et il va voir sa maman (normal, c'est sa maman!).

- une amie qui m'avoue avoir fait plusieurs tentatives de suicide avant de découvrir qu'elle était diagnostiquée maniaco-dépressive. Chance pour elle, elle prend scrupuleusement son traitement, travaille, a une vie sociale et familiale quasi normale. Mais avant d'arriver à cela, elle a fait maints séjours en hôpital psychiatrique. Elle revient de loin.

- Une autre amie qui me parle de sa fille, elle aussi diagnostiquée maniaco-dépressive. Qui refuse les soins, qui est maman, et qui a régulièrement des crises violentes auto destructrices.

Il y en a tant et tant.

Alors, en conclusion, je le demande : faites une loi ! Une loi pour que l'obligation de soin soit effective dès le diagnostic. Protégez les personnes qui n'ont pas leur libre arbitre. Protégez les familles. Protégez la société.